
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 21_168

L'an deux mille vingt et un, le deux novembre à 19h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 27 octobre 2021

**OBJET : CREATION DU BUDGET
ANNEXE REGIE INTERESSEE**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 22
Pouvoirs : 9
Votants : 31

Résultat des votes :

Pour : 31
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Denis DEBELLE, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint Joseph de Rivière) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Cédric MOREL, Jean Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38).

Pouvoirs : De Bruno STASIAK à Myriam CATTANEO ; De Christine SOURIS à Pierre FAYARD ; De Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO ; De Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO ; De Jean-Claude SARTER à Céline BOURSIER ; De Nathalie HENNER à Véronique MOREL ; De Mathias LAVOLE à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ; De Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS ; De Marylin ZANNA à Denis BLANQUET.

Excusés : Évelyne LABRUDE ; Bertrand PICHON-MARTIN ; Bruno GUIOL ; Christiane BROTO-SIMON.

Suite à la délibération n°21_137 du conseil communautaire du 07/09/2021 déléguant le domaine skiable Cœur de Chartreuse pour la saison 2021-2022 à la société Savoie Station Domaines Skiabiles (SSDS) (filiale de SSIT) et son établissement secondaire Cœur de Chartreuse Domaine Skiabiles (CCDS), la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse va être amenée à retracer des opérations comptables pour sa compétence ski alpin.

Pour engager les démarches administratives liées à cette régie intéressée, il convient de créer un budget annexe rattaché au budget principal de la collectivité à compter du 2 novembre 2021.

Les écritures comptables de ce budget seront présentées lors d'un conseil communautaire ultérieur.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **VALIDE** la création du budget annexe régie intéressée

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 9 novembre 2021,

La Présidente,
Anne LENFANT

